

Contrat de rivière du bassin versant de la Têt


5^e réunion du comité de rivière
5 juillet 2017

Validation du contrat Têt et du PLG Rotja
Bilan des premières actions



Déroulé de la réunion

- Point sur la démarche « contrat de rivière Têt »
- Présentation du dossier du contrat : bilan des actions engagées depuis l'AVP et perspectives pour les 5 prochaines années
- Avis du comité sur le contrat de rivière Têt et le PLG Rotja
- Questions diverses



LE BASSIN VERSANT DE LA TÊT

CEST :

- 1 500 KMP² DE SUPERFICIE D'AMONT
- 600 KM DE COURS D'EAU PRINCIPAL
- 99 COMMUNES
- 220 000 HABITANTS

DES INONDATIONS MAJEURES EN : 1940, 1982, 1999

DES ÉTIAGES SÉVÈRES EN : 1998, 2007, 2012

LES ENJEUX DE LA GESTION À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT
Le bassin versant de la Têt est un territoire de montagne et un espace où les deux contraintes majeures sont :

- CONDUIRE LES DÉVELOPPEMENTS DURABLES DE L'EAU AVEC LA PROTECTION DE LA MONTAGNE ET DU PATRIMOINE NATUREL
- GÉRER LA FORTÉ INÉGALITÉ DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES AMONT ET AVANT

AMONT DU BASSIN

- PRODUIT 40% DE LA RESOURCE EN EAUX DE SURFACE
- COUVERTURE VÉGÉTALE
- ACTIVITÉS AGRICOLES
- ZONES URBAINES
- ACTIVITÉS TOURISTIQUES

AVANT DU BASSIN

- PRODUIT 60% DE LA RESOURCE EN EAUX DE SURFACE
- COUVERTURE VÉGÉTALE
- ACTIVITÉS AGRICOLES
- ZONES URBAINES
- ACTIVITÉS TOURISTIQUES



Pourquoi un contrat de rivière pour la Têt ?

Des enjeux de territoire → une réponse collective, concertée, coordonnée

3 familles de pressions + enjeux historiques

- Dégradation du fonctionnement des rivières**
 - Altération de la continuité écologique
 - Altération de la morphologie du lit Têt aval
 - Menace sur les services rendus par les milieux aquatiques
 - risque inondation (PAPI - TRI)
- Pollutions urbaines et diffuses**
 - Pollution diffuse par les pesticides
 - Pollution ponctuelle urbaine (ou par substances)
- Déséquilibres quantitatifs**
 - Altération de l'hydrologie (gestion des ouvrages et débits réservés)
 - Prélèvements – adéquation usages et besoin des milieux
- + des enjeux d'animation et gouvernance**

Volet 1, Volet 2, Volet 3, Volet 4

Où en est-on ?

- Octobre 2015**
 Présentation du contrat version AVP
 Comité de Bassin (Lyon)
 → Recommandations
 - renforcer l'ambition sur les milieux (restauration du lit de la Têt aval, stratégie ZH)
 - animer la gouvernance Gemapi et faire évoluer le SMBVT
 - élaborer un PGRE
- Eté 2017**
 Mise à jour
 Validation du contrat définitif
 Comité rivière
 → Dépôt du contrat
- Octobre 2017**
 Présentation du contrat définitif
 Commission des aides
- Novembre 2017**
 Signature du contrat
 MDA
 Partenaires financiers
 Experts techniques associés
 → Début de la mise en œuvre du contrat
- 1^{er} janvier 2018**
 GeMAPI

Une dynamique déjà lancée

0,2	4/ Animer, communiquer et sensibiliser
10	3/ Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau
15	2/ Améliorer et suivre la qualité des eaux de surface
2	1/ Préserver, redévelopper les fonctionnalités des rivières

→ 27 M€ HT
 → 69 actions engagés en faveur de la Têt par l'ensemble des acteurs ces 2 dernières années

Pour mémoire :
 estimatif AVP 2015 = 38M€ HT

Un investissement financier en majorité porté sur le « petit cycle » de l'eau

Redévelopper, préserver les **fonctionnalités naturelles** des bassins



→ 3 objectifs

Rétablir la continuité écologique

Constat : une centaine d'aménagements (radiers de ponts, prises d'eau, seuil de stabilisation, passages à qué etc.) en travers des écoulements et contraignant la mobilité des poissons et des sédiments

Depuis 2 ans	Contrat 2017-2022
Etudes et travaux sur les ouvrages prioritaires → Etudes AVP à l'aval : Perpignan (2) → Travaux à l'amont : prises d'eau Salitte et Riborle (3)	Travaux sur les ouvrages prioritaires → Perpignan (2) P/M → Millas (1) DIRSO → Amont : prises d'eau SHEM (4) Travaux sur un ouvrage CD66 à Pézilla
Actualisation du plan de gestion piscicole Portée réglementaire – document cadre > objectifs réhabilitation Pêches sur la Têt en aval de Vinça	Actualisation du plan de gestion piscicole Pêches sur la Têt en amont de Vinça > diag finalisé > plan d'actions > AAPPMA

Redévelopper, préserver les **fonctionnalités naturelles** des bassins



Restaurer la dynamique fluviale

Constat : La Têt entre Nefiach et l'A9 en situation de déséquilibre : rivière incisée, déficitaire en sédiments et chenalisée. Impacts potentiels : destabilisation des ouvrages et berges, drainage des annexes et nappes d'accompagnement, dégradation de la qualité de l'eau et des milieux

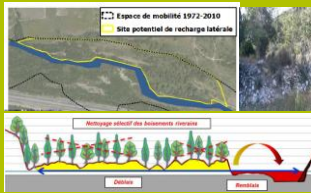
Depuis 2 ans	Contrat 2017-2022
Expérimentations de réinjection sédimentaire pour reconstituer le matelas alluvial → Été 2015, 2016 Suivi topographique du lit → Via drones → En long et en travers	Plan pluriannuel de réinjection sédimentaire → Définition d'un protocole pour 4 ans Poursuite de l'observation de l'évolution de la topographie du lit → Acquisition de nouvelles mesures et interprétation Projet pilote de restauration du lit → Études puis travaux sur un secteur de 1km → En concertation avec CA66, AFB, AERMC, DDTM → 2 ^{ème} temps : élargissement à l'ensemble du secteur incisé

Recommandation du comité de bassin

Redévelopper, préserver les **fonctionnalités naturelles** des bassins

La Têt aval : vers un projet de restauration du lit > AVP site pilote

Besoin en matériaux



Recharger les secteurs incisés à partir du lit majeur ou autre secteur (anciennes terrasses alluviales),
Autoriser l'érosion latérale du cours d'eau (identifier la zone de mobilité),
Favoriser le transport de matériaux sur les affluents et à l'intérieur du lit (plan de gestion SMBVT),
Stabiliser par la création de petits seuils de fonds

recommandation CB

A venir, à l'automne 2017 : COTECH > CCTP
 Participation de la chambre d'agriculture > enjeux agricoles
 Intégration des enjeux liés à l'inondation

Redévelopper, préserver les **fonctionnalités naturelles** des bassins



Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Constat : des milieux aquatiques riches et diversifiés rendant des services mais menacés par une pression humaine croissante (urbanisation, fréquentation, entretien intensif,...)

Depuis 2 ans	Contrat 2017-2022
<p>Berges et lit En 2017, échanges sur l'entretien de la végétation (contexte Gemapi)</p> <p>Zones humides Elaboration d'un programme d'action concerté des zones humides des Bouillouses</p> <p>Chantiers annuels d'élimination des invasives sur les berges au niveau du PNR</p>	<p>Berges et lit Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de gestion différenciée comprenant les invasives</p> <p>Zones humides Mise en oeuvre du programme d'action des Bouillouses Elaboration puis mise en oeuvre d'un plan de gestion des zones humides sur le secteur du Bourdigou Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides au regard des services rendus</p>

Recommandation du comité de bassin

ZONES HUMIDES

Suite au Comité de bassin, réunion d'un groupe de travail « zones humides » à l'échelle du bassin versant



Plan de gestion des Bouillouses
Sensibilisation acteurs locaux

Cartographie (potentielle) pour toutes les communes

PERPIGNAN MEDITERRANEE
Plan de gestion Bourdigou
PAEN de Prades Canoches
Zone humide Torremila

Cartographie annexes fluviales

Conclusions du groupe de travail

- Services rendus par les ZH : étages, crues, nappes
- valide le besoin d'une stratégie globale > SMBVT
- action pragmatique basée sur l'existant
- recouper fonctions / pressions / usages
- produire une carte de vulnérabilité > priorités

Améliorer la **qualité des eaux** de surface

→ 3 objectifs

Diminuer les pollutions domestiques

Constat : pressions urbaines encore importantes (rejets directs ou insuffisamment traités) et augmentées à l'été et après un épisode de pluie

Depuis 2 ans	Contrat 2017 → 2022
<p>14M€ HT</p> <p>Extension de station d'épuration et amélioration des traitements d'eaux usées (nutriments et temps de pluie) → Thuir, Ste Marie, Baho, Perpignan – 10,5M€</p> <p>Etudes (SDA) et travaux sur les réseaux en zone urbaine → Agglo, périmètre des Syndicats Conflent, Vallée du Cady, Deux Corbière – 2M€</p> <p>Etude assainissement de 11 petites collectivités</p> <p>Etudes pluvial : Le Soler, Ste Marie, Catllar</p>	<p>20M€ HT</p> <p>Amélioration du traitement → Perpignan et Prades – 10M€</p> <p>Création de 6 stations petites collectivités → Fillols, Prunet et Belpuig, Nohèdes, Boule d'Amont, Souanyas – 1,3M€</p> <p>PPI travaux réseaux → Agglo – 7M€ → Syndicats – chiffrage en cours</p> <p>Etude points noirs par temps de pluie → Perpignan</p> <p>Plan d'actions « macro-déchets » à l'embranchure</p>

Améliorer la qualité des eaux de surface



Lutter contre les pollutions diffuses

Constat : augmentation significative des concentrations en phytosanitaires, notamment en glyphosate, mesurées dans la Têt depuis 1997 en fermeture de bassin. Une pollution par PCB relevée sur La Basse depuis 2009

Depuis 2 ans	Contrat 2017-2022
PCB Basse → Etude DREAL et AERMC	PCB Basse → Travaux de curage et confinement (2 sources) + diag complémentaires. <i>MOA à déterminer</i>
Réduction des phyto → 14 communes engagées et soutenues dans le changement des pratiques → Signature d'un accord-cadre Chambre d'agriculture-AERMC pour l'émergence de projets agri-environnementaux (50 exploitations, 20 orga producteurs) → Mise en place de désherbage mécanique Canal de Corbière	Réduction des phyto → Poursuite du changement des pratiques pour les collectivités (Loi Labbé) → Mise aux normes aires de remplissage communales – appui CD66 → Accord Cadre CA66-AERMC : bilan des diagnostics, mise en oeuvre des projets

Recommandation du comité de bassin

Améliorer la qualité des eaux de surface



Suivre la qualité

Constat : besoin de connaître l'état de la Têt et de ses affluents, suivre l'évolution de la qualité des eaux pour quantifier l'impact des pressions et des actions entreprises pour les traiter

Depuis 2 ans	Contrat 2017-2022
2 suivis venant compléter le suivi réglementaire Suivi triennal qualité temps sec - CD66 Campagne 2016-2017 Suivi pluriannuel Têt aval , notamment temps pluie – PMM Campagnes 2015 et 2016. Améliorer la connaissance de l'influence de l'assainissement	Suivi triennal qualité temps sec - CD66 Campagne 2020 : affiner les analyses sur des tronçons prioritaires ? → alimentera le bilan à mi-parcours du contrat Suivi pluriannuel Têt aval , notamment temps pluie – PMM Fin du suivi. → Conclusions versées au SDA

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau

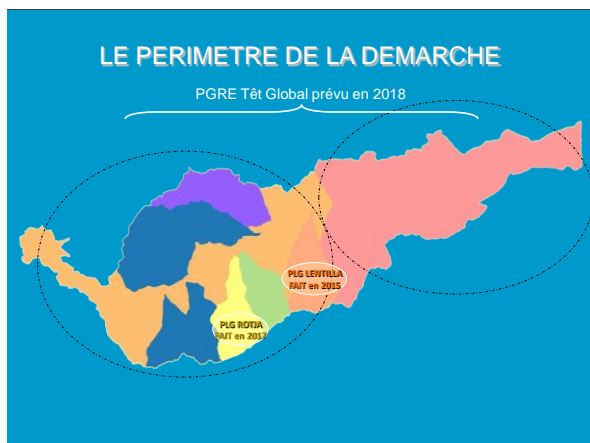
Retrouver et maintenir l'équilibre quantitatif de la ressource en eau

Constat : des déséquilibres structurels existent entre la ressource disponible et la demande en eau pour les usages (arrêtés sécheresse chroniques)



⊕ UNE RESSOURCE LIMITÉE ET UNE MULTITUDE D'USAGES À SATISFAIRE...

- La neige de culture**: 272 000 m³
- La production hydroélectrique**: 273 GWh
- L'agriculture**: 273 GWh
- L'eau potable**: 6,3 milliards de m³
- L'industrie**: 881 000 m³



Améliorer la **gestion quantitative** de la ressource superficielle



Retrouver et maintenir l'équilibre quantitatif de la ressource en eau

Depuis 2 ans	Contrat 2017-2022
<p><u>Acquisition de connaissances</u> Renforcement du suivi hydrologique des débits (stations, dispositifs de comptage sur 47 canaux)</p> <p><u>Economies</u> Programmes de travaux → canaux d'irrigation → réseaux AEP</p> <p><u>Recherche de nouvelles ressources</u> → Forages Cady</p>	<p><u>Acquisition de connaissances</u> Poursuite de l'équipement</p> <p><u>Economies</u> Poursuite des programmes de travaux sur les canaux d'irrigation et les réseaux AEP → Contrat de Canal de Corbère : 4.2M€ → Travaux sur la conduite du Pla des Aveillans : 2.7M€</p> <p><u>Organisation du partage</u> Mise en oeuvre des PLG Lentilla et Rotja Elaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau – PGRE Têt</p>

L'élaboration du Plan Local de Gestion de la Ressource de la ROTJA

OBJECTIF: AMELIORER LA CONNAISSANCE ET ORGANISER LE PARTAGE DE LA RESSOURCE

La Rotja considérée en déficit dans l'Etude des Volumes Prélevables de 2012 pour les mois d'étiage de juillet à octobre → **NECESSITE D'UN PLAN LOCAL DE GESTION**




CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ :

- 2 SURVIS HYDROLOGIQUES d'étiage de la Rotja et de ses prélèvements en 2014 et 2016
- Mise en place d'une **COMMISSION LOCALE** de l'eau représentant tous les usages de la vallée : (réunions mensuelles de juin à octobre 2016)
- Construction d'un **MODELE DYNAMIQUE** de suivi des débits en rivière
- Elaboration d'une **ECHELLE DE TENSION** pour le partage de la ressource en période normale et de crise



Rotja - Les mesures de gestion et le programme d'actions engagés




Objectifs SMARTS
 Superficie : 72,8 km²
 Linéaire : 20,3 km
 Nombre d'affluents : 5
 3 communes

Plan de financement pour des travaux d'économies d'eau prévu sur 3 ans
 > dont 75 000€ TTC travaux pour 2017
 > 498 000 m³/an économisés

3 Points de gestion mis en place :
 - En amont de tous prélèvements
 - En milieu de vallée
 - En fermeture de bassin

→ Construction d'un modèle dynamique des débits en rivière

Fédérer, Animer, communiquer, sensibiliser



Constat : Un SM porteur d'une dynamique territoriale (PAPI, PGRE, contrat de rivière).
 Besoin de consolider les statuts du SM pour légitimer son action

Le bassin versant aujourd'hui	Le bassin versant demain
<p>SMBVT Fédère l'ensemble des EPCI et SM du bassin</p> <ul style="list-style-type: none"> Organise Pilote Anime Conseille Accompagne <p>>> Pas de travaux</p> <p>PAPI Labellisé en décembre 2012 Contrat rivière AVP validé en 2015 finalisation en cours + SLGRI</p>	<p>Grand cycle de l'eau : étude Socle Idéalement un syndicat Gemapien (arbitrages politiques) → Maître d'ouvrage pour le projet pilote de restauration du lit de la Têt, l'entretien différencié des berges et bancs → Equipe renforcée</p> <p>Petit cycle de l'eau Réorganisation en 2020 2017 : démarrage études du transfert de compétence</p>

Fédérer, Animer, communiquer, sensibiliser



Constat : Une culture de l'eau et une vision globale du bassin versant qui restent à partager et à développer

Animation et communication – Contrat 2017-2021

Faire vivre le contrat

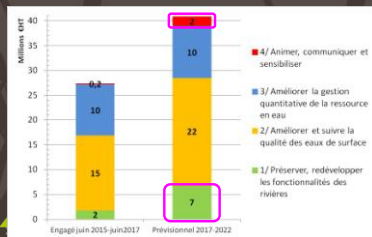
- Animer en lien avec les politiques intra et extra bassin → **coordination, complémentarité**
- Suivre les actions, partager les bilans → **valoriser la progression, alimenter la dynamique**
- Bilan à mi-parcours → **réajuster la programmation du contrat**

Communiquer pour impliquer

- Visites terrain pour les élus et acteurs locaux → **mettre en lumière les projets, les retours d'expérience**
- Expositions itinérantes, outils pédagogiques, kit de jeu → **faire parler les enjeux**
- Forum annuel avec ateliers, stands → **sensibiliser le grand public**

Un contrat 2017-2022 renforcé sur les enjeux du grand cycle de l'eau et de la dynamique territoriale

- en réponse aux recommandations du Comité de bassin
- 5 grandes familles d'actions « milieux » : RCE, recharge sédimentaire, restauration morpho, entretien différencié des berges et du lit, stratégie et programmes d'action sur les zones humides
- des actions dépendantes de l'arbitrage sur l'organisation de la compétence Gemapi sur le BV



Contrat Rivière Têt
 Calendrier :
 2^{ème} semestre 2017
 → 1^{er} semestre 2022
 40M€ HT
 Bilan mi-parcours
 > éventuels avenants en 2020

Echanges et avis du comité rivière sur le contrat et le PLG Rotja

La suite ?

Arbitrages avec les élus du SMBVT : structure porteuse
 Dépôt : 1^{er} août
 Passage en commission des aides : 20 octobre
 Signature et début de mise en œuvre : novembre 2017

>>> toutes les productions du contrat de rivière sur bassinet.fr



La solidarité
 de l'eau en Têt
www.bassinet.fr